



14 septembre 2023

CDEN de l'Essonne « Ajustements de rentrée »

Déclaration de la CGT éducation 91

Pour le CAC 40, les chiffres sont au beau fixe ! Ces grands groupes ont engrangé 81 milliards d'euros de bénéfices au premier semestre 2023. La spéculation financière va bon train, les profiteurs de guerres s'enrichissent et font monter les prix. En dix ans, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a triplé et la part du nombre de travailleur·euses pauvres a augmenté. Cet été, une enquête de l'IFOP révélait que 51% des gens avouent sauter régulièrement ou occasionnellement des repas par manque d'argent. Dans le même temps, certaines mairies et le département de l'Essonne font le choix de restreindre l'offre alimentaire dans les cantines en arguant du prétexte fallacieux du gaspillage. Cet argument culpabilisant est insupportable pour les familles comme pour les personnels. La lutte contre le gaspillage doit se faire par l'amélioration qualitative de l'offre, l'éducation et non par la restriction.

Le « Pacte » n'est pas une revalorisation puisqu'il implique de travailler davantage ! C'est une rediffusion du « travailler plus pour gagner plus » et un alourdissement du temps de travail pour des personnels qui, selon la DEPP du ministère, travaillent déjà en moyenne 43H/semaine. On ne s'étonne donc pas que l'attractivité de nos métiers ne s'améliore pas. Il manque des centaines de Professeur·es des Ecoles Stagiaires dans notre académie. Malgré les annonces ministérielles, selon lesquelles il y aura « un enseignant devant chaque classe », dans les collèges et les lycées, nous avons fait le constat des multiples postes vacants quand ceux-ci ne sont pas occupés par des personnels non formés et recrutés à la va-vite. Le « Pacte » est un mensonge qui ne résoud pas les motifs d'absence et n'aide en rien les élèves en difficulté. Il ne fait qu'aggraver les inégalités et met en concurrence les élèves et les personnels.

Le manque de personnels sert de prétexte à une attaque sans précédent sur le droit à la formation. A la prérentrée, de nombreux·euses chef·fes d'établissement ont annoncé qu'elles se feraient désormais en dehors du temps de cours alourdissant ainsi la charge de travail des collègues. Cela n'est pas de nature à améliorer l'attractivité du métier et aggravera les inégalités femme homme.

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale a confirmé les annonces du Président Macron sur le report des épreuves du Bac en juin. Nous prenons acte de la prise en compte, après quatre ans d'alertes de la part des organisations syndicales,

du fait que le calendrier du Bac Blanc était intenable. Nous ne pouvons que déplorer le mal-être et le stress qu'ont vécus les personnels, élèves et familles. Il est ubuesque de voir arriver cette mesure dans le projet de réforme de la voie professionnelle, projet présenté comme luttant contre le décrochage. L'aménagement de l'année de terminale bac pro, avec des épreuves anticipées, représente pour tou-ttes les élèves une nouvelle baisse de temps de formation professionnelle et générale en lycée. De plus, cette mesure étant accompagnée de la gratification des stages risque de dissuader les élèves de s'engager vers les poursuites d'études. Comme l'année dernière, des élèves n'ont pas d'affectation dans la filière de leur choix en lycée. Les fermetures de formations, particulièrement en tertiaire, organisées depuis des années, entraînent un manque de places dans les lycées professionnels.

L'Ecole n'a pas besoin d'annonces provocatrices au sujet des vacances scolaires d'été, de la tenue vestimentaire etc... L'Ecole a besoin de moyens et de bonnes conditions de travail notamment en améliorant le bâti scolaire pour faire face au changement climatique et à l'augmentation des températures qui devient dangereuse pour les personnels comme pour les usager-es, des fiches RSST ont d'ailleurs été saisies à ce sujet. Les préconisations faites en CHSCTD doivent être mises en œuvre d'urgence.

La réduction des inégalités scolaires réclame un plan d'urgence pour l'Ecole, une carte élargie de l'éducation prioritaire et l'abrogation des réformes néfastes. Ce premier septembre, après un passage en force, la loi réformant les régimes de retraite est entrée en vigueur. Le pouvoir de vivre, l'augmentation des salaires et des pensions et des minima sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail. La CGT et l'intersyndicale appellent à la mobilisation le 13 octobre contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes !